



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
5 juillet 2019

Dossier complet le :
2 août 2019

N° d'enregistrement :
2019-4117

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une station-service avec parking

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TOTAL MARKETING FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Didier PROST

RCS / SIRET

5 3 1 6 8 0 4 4 5 0 0 0 2 4

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41) a)	Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités ou plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'une station-service avec une aire de stationnement ouverte au public (évolutive suivant la fréquentation) comprenant au final :

- 93 emplacements pour les véhicules légers (projet 55pl + évolution 38 pl)
- 40 emplacements pour les poids lourds (projet 30pl + évolution 10pl)
- 4 emplacements pour les camping-car (projet 4pl)
- 4 emplacements pour les motos (projet 2pl + évolution 2pl)
- 4 emplacements pour les bus (projet 4pl)

Démolition d'une station-service et renaturalisation du site

- 19 emplacements pour les véhicules légers
- 5 emplacements pour les poids lourds

4.2 Objectifs du projet

Relocalisation d'une station-service existante de plus de 30 ans sur la même commune (Vigneux de Bretagne) emplacement DIR-Ouest, vu l'emprise de la station existante elle est souvent saturée ce qui engendre des problématique de sécurité routière. Dès la mise en service de la nouvelle station-service, renaturalisation du site de l'existante Voir la note DIR Ouest annexée en fin de dossier de dérogation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation d'une station-service avec parkings sur une durée de 11 mois sans phasage comprenant:

- réalisation des plateformes avec réseaux
- réalisation des voiries en enrobés pour la circulation des véhicules et en béton pour les trottoirs ainsi que pour les piste de distribution de carburant
- construction d'un bâtiment de 369 m² de SHOB
- maintien au maximum d'arbres sur les zones non impactés par le projet
- réalisation et plantation de nouvelles haies et d'une zone bois de compensation
- une augmentation du parking pourra être envisagée suivant l'évolution du trafic

Démolition d'une station-service et remise à l'état naturel du site

- démolition des plateformes avec extraction des réseaux
- démolition des voiries en enrobés pour la circulation des véhicules et en béton pour les trottoirs ainsi que pour les piste de distribution de carburant
- démolition d'un bâtiment de 160 m² de SHOB
- renaturalisation du site avec boisement sur une partie

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation sera au service des usagers de la route avec une station-service avec aire stationnement et de repos

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de procédure d'autorisation

Volet espèce protégée, Permis de construire

Déclaration loi sur l'eau 2.1.5.0 et Dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif

Rubriques dans la nomenclature des Installations Classées : • Rubrique 1414 : Distribution de gaz inflammable liquéfié (GPLc) •

Rubrique 1435 : station-service • Rubrique 4001 : installation présentant un grand nombre de substances ou mélanges

dangereux • Rubrique 4310 : quantité totale susceptible d'être présente dans les installations • Rubrique 4718 : Stockage de gaz

inflammables liquéfiés • Rubrique 4734 : stockage de liquides inflammables

Dépôt d'un permis de démolir pour la station-service existante et cessation d'activité

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'emprise de l'aire projet	53 012 m ²
Superficie enrobés des parkings & voiries (Maximum avec évolution)	15 613 m ²
Superficie béton des trottoirs et pistes de distribution (sans évolution)	1 725 m ²
Superficie du bâtiment (sans évolution)	369 m ²
Superficie des bretelles d'entrée et de sortie	2600 m ²
Chemin communal dévié hors emprise de l'aire	1 545 m ²
Superficie de l'emprise de l'aire existante à démolir	8 690 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Vigneux de Bretagne
Station-service projet
Section cadastrale
secteur XC
Numéros des parcelles: 4, 27, 26, 28

Station-service existante
Section cadastrale
secteur XD
Numéros de la parcelle: 17
long -1°78'43"37
lat 47°32'97"35

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1° 7 7 ' 3 3 " 65 Lat. 4 7 ° 3 1 ' 7 8 " 40

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Délimitation d'une zone humide prairiale relictuelle de 600m ² lors des états initiaux de septembre 2017, prise en compte au stade conception et évitée. (cf dossier de demande de dérogation à la protection des espèces joint, non instruit par les services) Non pour la station-service existante à démolir

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 5 km de FR5200621 Estuaire de la Loire (Directive Habitats) à 5 km de FR5210103 Estuaire de la Loire (Directive Oiseaux) Sans relations fonctionnelles (cf étude simplifiée des incidences Natura 2000) Non pour la station-service existante à démolir
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. Dossier Loi sur l'eau joint (non instruit par les services)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux extérieurs seront utilisés pour la création des constructions et des voiries. Aucun matériau du sol et du sous-sol du terrain d'assiette ne sera utilisé pour cela
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suite au précadrage réalisé en amont au stade concours, le site est implanté dans le secteur de moindre impact environnemental au sein de l'emprise foncière réservée. Aucune espèce à enjeu n'a été relevée ou est utilisatrice du site. Destruction de haies bocagères et d'une partie d'un petit bois dont une partie est évitée. Les impacts résiduels sur la faune protégée dite commune seront compensés par un ensemble de replantations intra et à proximité du projet selon un ratio volumique supérieur à 2 (cf Dossier de demande de dérogation à la protection des espèces joint, non instruit par les services)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain appartenant à la l'Etat, déjà acquis dans le cadre du projet de mise à 2x3 voies de la RN165. (cf Dossier de demande de dérogation à la protection des espèces joint, non instruit par les services) Non pour la station-service existante à démolir
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trafics existant sur la Route Nationale, intersectée par la nouvelle aire Non pour la station-service existante à démolir
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation les circulations des véhicules (à vitesse réduite) apporteront du bruit mais cela sera négligeable du fait de la localisation du projet le long de la RN165. Lors des travaux, il y aura un impact restreint pour les habitations proches car les travaux seront réalisés en journée et en semaine.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Non pour la station-service existante à démolir</p> <p>Non pour la station-service projet à construire</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Non pour la station-service existante à démolir</p> <p>Non pour la station-service projet à construire</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Éclairage de zone de distribution, voies de circulations et parkings nécessaire au regard de la sécurité routière et des personnes suivant la réglementation imposée, en complément afin de limité le dérangement de la faune par ces sources lumineuses des mesures seront réalisées : orientation, intensité</p> <p>Non pour la station-service existante à démolir</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site disposera de système de récupération des COV au niveau des dépotages (Stage 1) et au niveau des appareils distributeurs : Dispositif de reprise vapeur en boucle fermée monitoré. (Stage 2)</p> <p>Non pour la station-service existante à démolir</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet des eaux pluviales des zones aménagées transitera par un bassin multifonctions (régulation, abattement pollution chronique, confinement) avant de rejoindre le point bas altimétrique du bassin versant au Nord de l'aire (Bassin versant lieu-dit Castaly, affluent du GESVRES). (Voir Notice gestion des eaux jointe)</p> <p>Non pour la station-service existante à démolir</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées produites au niveau de l'aire de service seront traitées par une station d'épuration autonome de capacité nominale 180 EH de type filtres plantés de roseaux à écoulement vertical. Le rejet de la station d'épuration se fera au niveau du bassin multifonctions de l'aire, avant de rejoindre le point bas altimétrique du bassin versant au Nord de l'aire (Bassin versant lieu-dit Castaly, affluent du GESVRES). (Voir Notice gestion des eaux jointe)</p> <p>Non pour la station-service existante à démolir</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets banals ou inertes seront collectés et triés conformément aux prescriptions de la commune qui en assure le ramassage sur le site. Concernant les déchets dangereux, la station service génère uniquement des déchets de la catégorie 13.05 - Contenu dans les séparateurs eau/hydrocarbures ils sont retenus, stockés, pompés, traités et valorisés par une société spécialisées , à une fréquence annuelle au minimum</p> <p>Non pour la station-service existante à démolir</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pour la station-service existante à démolir Non pour la station-service projet à construire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet d'élargissement de la RN165 à l'étude en parallèle de ce projet n'induit pas d'effets ou d'incidences cumulatifs avec la relocalisation de l'aire de services, ces derniers étant indépendants.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

1) Dossier de demande de dérogation à la protection des espèces (non instruit par les services), joint en annexe
 2) Dossier « NOTIGE GESTION DES EAUX » joint en annexe : * Gestion des EP : création d'un bassin EP "multifonctions" (régulation EP et gestion des pollutions chroniques/accidentelles). Bassin étanche avec en sortie ouvrage égrillage/ déshuilage/ régulation/ vanne d'obturation. Volume du bassin fixé suivant recommandation guides SETRA (confinement déversement polluant par temps de pluie et régulation suivant exigences locales du SAGE Estuaire de la Loire : pluie de retour 10 ans avec régulation 3 L/s/ha). Rejet au milieu hydraulique superficiel (bassin versant du Gesvres). Déclaration loi sur l'eau prévue au titre de la rubrique 2.1.5.0 (BV de 5,3 ha > 1 ha). Débourbeur séparateur hydrocarbures prévu pour prétraitement des EP huileuses des aires de distribution/dépotage de carburants. * Gestion des EU : création dispositif ANC de type filtres plantés de roseaux à deux étages et à écoulement vertical (adaptée aux variations de charges caractéristiques des installations routières). Capacité nominale de traitement de 180 EH. Rejet au bassin EP, puis milieu hydraulique superficiel (bassin versant du Gesvres). Charge brute de pollution organique < 12 kg DBO5/j (200 EH) : demande d'installation d'assainissement non collectif prévue auprès du SPANC local. Ouvrages conçus pour extension aisée à terme si nécessaire et compatibles avec le SDAGE Loire Bretagne et le SAGE

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des procédures auxquelles le projet est soumis au titre de la réglementation Natura 2000 et du Code de l'Environnement (ICPE, Espèces protégées, Loi sur l'eau), des échanges avec les services de la DREAL et de la DDTM dès l'amont du projet, et des études réalisées présentées en annexe, il est estimé que les problématiques environnementales ont été prises en compte et les incidences limitées. Aussi, il est estimé que le projet devrait être dispensé de la procédure d'évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note opportunité projet de la DIR Ouest

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Nanterre

le, 01/08/2019

Signature

TOTAL MARKETING France
Siret : 531 680 445 00024
Direction Réseau
Département Développement / Construction, Maintenance
562, Avenue du Parc de l'île
92000 NANTERRE